

LA RIPOSTE



Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM

Mai 2008

L'ADDS-QM (*Association pour la défense des droits sociaux Québec métro*) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

*C'est assez les préjugés,
arrêtez de nous diviser !*

du 5 au 10 mai 2008
**35^e SEMAINE DE LA DIGNITÉ
DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES**

**NOTRE PAUVRETÉ,
NOUS COMBATTONS !
NOTRE DIGNITÉ,
NOUS AFFIRMONS !**

**Action nationale
à Québec, le 7 mai**

Sommaire

| | |
|---|------|
| Être assistée sociale Par Francine Tourigny | p. 2 |
| L'autonomie économique des Par Élyse Groulx | p. 3 |
| Détournement légal Par Émile Babin | p. 4 |
| Info Loi Par Christian Loupret | p. 5 |
| Nouvelles militantes Par Jonathan Carmichael | p. 6 |
| Le Bien-être social pour tous Par Joseph Dansereau | p. 7 |
| Calendrier | p. 8 |



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

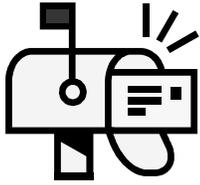


addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h00

Lundi au vendredi



Être assistée sociale

Par Francine Tourigny

Je suis devenue assistée sociale suite à une hospitalisation en psychiatrie en 1977. Ma mère voulait que je lui paie une pension.

Je viens d'une famille où la valeur d'une personne est le travail, alors je me suis sentie dévalorisée longtemps. Les critiques sur les « B.S. » me faisaient mal et me déprimaient.

Ayant perdu confiance en moi, c'était difficile de retourner sur le marché du travail. J'avais abandonné mes études suite à un abus sexuel par un professeur du CÉGEP.

Je reçois La Riposte. J'avais connu l'ADDS, suite à un stage via Croissance-Travail. Pour moi, l'ADDS est importante car c'est une ressource pour voir clair dans la réalité. On peut se tenir informé et poser des questions.

La pauvreté a toujours fait partie de ma vie. Mes parents n'étaient pas riches et nous étions treize enfants.

Quand je vais dans la parenté à cause d'un décès, je marche la tête haute, même si les gens me dédaignent car mes sœurs sont toutes des professionnelles. Ma valeur personnelle ne dépend pas de mon compte en banque ou de mon statut social.

Grâce à l'ADDS, mon mental change. Je n'ai plus à avoir honte ou à me sentir coupable. Je n'ai pas eu la chance d'évoluer dans une carrière à cause de mes émotions.

Malgré tout, j'ai fait du bénévolat et cela est une grande richesse, car je suis une personne de cœur.

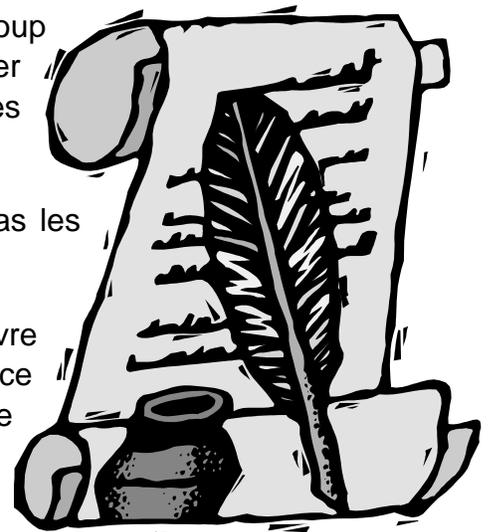
C'est important d'avoir un groupe qui défend nos droits. Beaucoup de gens méprisent les assistés sociaux et c'est facile de critiquer quand on a de l'argent d'un travail et qu'on peut combler ses différents besoins.

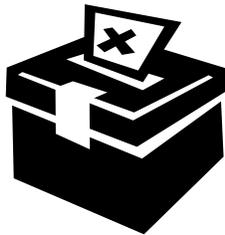
J'ai eu longtemps du mal à survivre, car je ne connaissais pas les groupes communautaires. J'étais seule et désemparée.

Pour moi, retrouver mon estime personnelle est la base pour vivre des relations saines et choisir autre chose que la violence verbale. Je dis non à la violence. Je suis une personne respectable.

J'écoute Radio-Galilée et j'ai entendu une personne qui est devenue assistée sociale suite à une psychose. Alors, j'ai ressenti de l'espoir. J'ai écrit pour remercier cette personne qui lutte contre la pauvreté dans un organisme de Sainte-Foy. (suite p.3)

La Riposte, mai 2008, p.2





Démocratie, mon œil !

par Joseph Dansereau
(suite)

Pour moi, j'ai à rebâtir ma confiance en moi, faire des petites choses pour me valoriser.

Je veux dire que nous avons chacun notre histoire. On n'arrive pas à l'aide sociale par hasard, il y a des circonstances.

Mais comment en sortir ?

C'est la question que je me pose et j'ai décidé d'aller voir une thérapeute en relation d'aide qui m'aide à mieux voir ma situation et trouver un but personnel.

Pour moi, La Riposte est un outil de croissance. L'ADDS est là pour m'éclairer. Merci aux travailleurs qui donnent beaucoup pour améliorer nos conditions de vie et faire circuler un message positif.

Je suis très satisfaite des services offerts à l'ADDS et je songe à m'impliquer éventuellement.

**« L'ADDS, J'Y TIENS ET
JE M'Y IMPLIQUE ! »**

Pour moi, j'ai à rebâtir ma confiance en moi, faire des petites choses pour me valoriser.

Je veux dire que nous avons chacun notre histoire. On n'arrive pas à l'aide sociale par hasard, il y a des circonstances.

Mais comment en sortir ? C'est la question que je me pose et j'ai décidé d'aller voir une thérapeute en relation d'aide qui m'aide à mieux voir ma situation et trouver un but personnel.

Pour moi, La Riposte est un outil de croissance. L'ADDS est là pour m'éclairer. Merci aux travailleurs qui donnent beaucoup pour améliorer nos conditions de vie et faire circuler un message positif.

Je suis très satisfaite des services offerts à l'ADDS et je songe à m'impliquer éventuellement.



L'autonomie économique des femmes

Par Élyse Groulx

Il existe encore de nombreuses injustices entre les hommes et les femmes, entre autre en ce qui concernent les conditions de travail. En effet, à travail équivalent, les femmes gagnent encore le 1/3 du salaire des hommes. De plus, plus de femmes occupent des emplois précaires. Bien triste réalité...

C'est pourquoi, en automne passé, la Coordination québécoise de la marche mondiale des femmes a lancé sa campagne « Pour l'autonomie économique des femmes : Un choix de société ». Cette campagne est menée par plusieurs groupes de femmes, un peu partout dans le monde. Cette campagne met de l'avant trois revendications, soit

1. l'augmentation du salaire minimum à 10,16 \$/heure,
2. la pleine indexation des prestations d'aide sociale et la gratuité des médicaments pour toutes les personnes dont les revenus sont inférieures à 12 000\$ par année
3. que la totalité des pensions alimentaires versées aux enfants ne soit plus soustraite des prestations d'aide sociale.

Une journée d'action aura lieu à Québec pour mettre de l'avant ces revendications et une journée de préparation pour cette journée. Donc, deux invitations à noter à vos agendas :

Journée de préparation :

Quand ? : **Mercredi 21 mai**, 10h.

Où ? : À l'ADDS, 301 rue Carillon.

Quoi ? : Nous écrivons une revendication sur un gilet, que nous porterons lors de la journée d'action du 31 mai.

Nous fournissons le dîner !

Journée d'action

Quand : **Samedi 31 mai**, à partir de 11h30. Nous dînons ensemble et commençons l'action à partir de 13h.

Où : Devant l'Assemblée nationale, près de la fontaine.

Quoi : Action nationale pour clôturer.



Détournement légal

Par Émile Babin

En 2007, un individu âgé de 59 ans, bénéficiaire de l'aide sociale, recevait 852.08 \$ par mois ayant le barème de soutien financier.

En cours d'année, il arrive à 60 ans et **se voit obligé** de demander et de recevoir une maigre pitance du Régime des rentes du Québec (RRQ), qui est soustraite de sa prestation et amputée de 30 % puisqu'il la prend à 60 ans au lieu de 65 ans.

Or, en 2007, l'individu en question recevait 713.99 \$ d'aide sociale et 138.09 \$ de Régime des rentes du Québec, pour un total maximum de 852.08 \$ par mois.

En février 2008, l'aide sociale est indexée à 862.33 \$, soit une hausse de 10.25 \$, ce qui équivaut à 1,2 %. En ce qui concerne le montant du RRQ, elle passe de 138.09 \$ à 140.85 \$, ce qui équivaut à 2 %.

Le taux d'indexation du RRQ étant de 0,8 % supérieur à celui de l'aide sociale, dans le cas présent, 1 dollar et 10 sous (soit 138.09 \$ X 0,8 %) se voit donc récupérer par notre « bon » ministère de la Solidarité sociale, car au total des prestations, le montant ne doit pas excéder 862.33\$.

Ainsi, toute personne bénéficiaire de l'aide sociale et du Régime des rentes du Québec contribue donc **involontairement et obligatoirement** à un détournement légal de 0,8 % de leur prestation du RRQ et même de toutes autres prestations d'invalidité, etc.,

qu'il pourrait recevoir en complément de l'aide sociale et ce, au profit de l'aide sociale.

Dans le monde de la finance, de nombreuses personnes se sont fait flouer par des compagnies ou des hommes d'affaire sans scrupule et qui font souvent face à des recours collectifs de plusieurs millions, voire même, milliards de dollars.

Le crime en est-il plus grave de prendre un million de dollars à un individu ou de prendre un dollar à un million d'individus ?

Après tout cela, on viendra dire que les « *maudits BS* » ne paient pas d'impôts !... Mais non, on leur en enlève graine à graine à chaque mois, sans que ça paraisse.

Peut-on entamer un recours collectif contre le gouvernement, son ministère de l'aide sociale, son ministère des Finances, son ministère de la Justice et même contre les ministres qui les dirigent ?...

Se poser la question, c'est d'y répondre...

P.S. Définition :
Bénéficiaire =
personne à qui
on concède le droit de ne pas décider pour lui-même...



Certificat de recouvrement

Les retours d'impôt peuvent être saisis par *l'aide sociale* quand nous avons une dette avec le ministère Emploi et Solidarité sociale.

Pour pouvoir saisir de l'argent à un bénéficiaire de *l'aide sociale*, ou à une personne qui en est sortie, un certificat de recouvrement doit être émis, celui-ci ne peut être produit avant que tous nos recours ne soient épuisés.

Suite à un avis de réclamation nous avons 90 jours pour demander une révision. Lorsque nous ne sommes pas satisfait de la décision de la demande de révision nous avons 60 jours pour en appeler devant le tribunal administratif du Québec (TAQ).

Le certificat de recouvrement peut-être émis 30 jours après la décision du TAQ.

Il a été soumis à notre attention que certaines personnes ont vu leur retour d'impôt intercepté avant que le certificat de recouvrement ait été émis. Dans ce cas, vous pouvez demander que cet argent vous soit remis.

Toutefois, si la personne essaie par différents recours sans cause de retarder le paiement de sa dette ou cherche à cacher ou dilapider son argent dans le but manifeste de ne pas rembourser sa dette, le certificat de remboursement peut être émis en tout temps.

Ps1 : Les avis de réclamations de 2 000 \$ et plus sont envoyés par Xpresspost certifié.

Ps2 : À partir du **1^{er} juin 2008**. « Aux fins du calcul de la prestation, les avoirs liquides suivants sont exclus :

Pour le mois de leur réception, les sommes reçues à titre de remboursement d'impôt. »

INFO-LOI



par
Christian

Loupret

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !

Mois de mai

Micheline Belisle
Denis Bourret
Jean-Marie Dubois
Jean Duval
Pierre Falardeau
Alain Fortin
Claude Garneau
Claude Lefebvre
Marcel Lessard



Louissette Lessard
Jean-Yves Nadeau
Germain Normand
Steven Ouellet
Annie Pouliot
Albert Stevenson
Benoit Woo
Xinia Zamora-Hidalgo



NOUVELLES MILITANTES !!!

Par Jonathan Carmichael

Sortie à la cabane à sucre

Le 3 avril, des militantes et des militants de l'ADDS-QM se sont sucrés le bec à la cabane à sucre, en compagnie de R♀SE du nord! C'est une manière de remercier les personnes qui s'impliquent sur les comités de notre groupe.



L'ADDS-QM et R♀SE du Nord à la cabane à sucre !

Action sur les besoins essentiels

Le 14 avril, les groupes du RÉPAC (*Regroupement d'éducation populaire en action communautaire*) ont amené leur commande au bureau du ministre responsable de la



Manifestation du RÉPAC devant le bureau de Philippe Couillard.

région de la Capitale nationale, Philippe Couillard. Au total, plus de 75 personnes ont participé à cette manifestation, dont plusieurs de l'ADDS, organisée dans pour revendiquer la couverture des besoins essentiels.

Sam Hamad, membre du Club des préjugés

Le 16 avril, en après-midi, des militantEs de l'ADDS-QM ont rendu « visite » au bureau du ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale. Lors de cette « visite », les militantEs

ont remis à monsieur Sam Hamad, une carte de membre du Club des préjugés. L'an dernier, le ministre avait tenu des propos inacceptables en déclarant que les « *BS aptes au travail ne sont pas intéressés à aller travailler car ils ont tout* ».



Des militantEs de l'ADDS au ministère pour dénoncer les préjugés de monsieur Hamad.

Lancement du Club des préjugés

Le 16 avril, en soirée, 21 personnes ont assisté au Gala PréjuSTAR. Durant cette rencontre, nous avons dévoilé le résultat du vote pour l'élection des quatre premiers membres du « Club des préjugés »,



fondé pour dénoncer les personnalités publiques qui diffusent des préjugés contre les personnes assistées sociales. Au total, 167 personnes ont voté. Les gagnants sont : Jeff Fillion (119 votes), Sam Hamad (119 votes), André Arthur (109 votes) et Mario Dumont (85 votes).

Une fête pour Raymond et Annik

Le 23 avril, la gang des militantEs de l'ADDS se sont réuniEs pour deux bonnes raisons : les 80 ans de Raymond Larouche et le départ d'Annik Gagné-Laferrrière, après deux sessions de stage. Bonne fête Raymond et bonne chance Annik ! Merci pour votre bon travail !

Une formation sur les préjugés

Afin de bien se préparer à la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, 24 personnes ont participé à une formation sur les préjugés, à l'ADDS, le 24 avril dernier.



Le « *Bien-être social* » pour tous - 4

(Par Joseph Dansereau)

La fuite du réel nous conduit vers une crise mondiale dont on ignore l'ampleur...

Afin de faire le lien avec l'article du mois passé, je terminais le texte encore une fois par une question : *Ce peut-il que l'on fuit (se mentir) sur ce que pourrait être une démocratie authentique ?* Mais cette question pourrait être aussi posée autrement. « Pourquoi fuyons-nous ? »

Habituellement, devant un danger, nous avons deux réactions, surtout quand ce danger nous surprend. La 1^{re} réaction est de fuir et l'autre, est d'y faire face. À constater la réaction de plus en plus de gens, nous fuyons devant un danger que nous avons de la difficulté à saisir, à s'expliquer, surtout lorsqu'on est seulE pour tenter de trouver une réponse. Je me suis rappelé qu'avant de parler de démocratie authentique (lire démocratie citoyenne directe), il y avait des conditions qui devaient être en place auparavant. Pour assumer une responsabilité, cela suppose un certain temps pour s'y consacrer. Pendant quelques années, j'avais accumulé des informations lors de brèves conversations avec des personnes de tous les âges de mon réseau de connaissances. J'avais alors établi des moyennes en heures sur les principales activités quotidiennes que chacunE de nous vivons. J'avais fait aussi une discrimination en retenant seulement les personnes qui vivaient seules. Voici les résultats dans le tableau qui suit.

| Total heures / semaine = | 168 | 100 % | Emploi du temps pour une semaine chez l'adulte seulE |
|--------------------------|--------|-------|---|
| Activités : | Heures | % | Détails |
| Sommeil : | 56 | 33% | 8 heures X 7 jours |
| Entretien de soi : | 35 | 20% | Hygiène, toilettage, 3 repas, les achats (5 heures X 7 jours) |
| Déplacement : | 21 | 12% | Moyenne de 3 heures X 7 jours |
| Relaxation-loisirs : | 21 | 12% | Dimanche (9 heures) + 3 soirées X 4 heures |
| Disponible : | 39 | 23% | Moyenne de 6 ½ heures X 6 jours |

Une semaine comporte 168 heures. Pour être en bonne forme, nous devrions dormir en moyenne 8 h par jours. Déjà le tiers du temps (33%) est occupé pour le repos, 20% pour s'entretenir, 12% pour se déplacer, 12% pour relaxer et il reste à peine 23% du temps pour travailler. Maintenant, tentez d'imaginer le nombre d'heures à ajouter pour chaque genre d'activités si nous parlons d'une famille avec enfants. Que dire alors de l'emploi du temps d'une famille monoparentale. La cadence folle de la modernité que nous acceptons est anti humaine. Il n'y a pas que sur les routes que la « vitesse » tue. Or, trop souvent nous entendons dire : « **Je n'ai pas le temps** ». Comment alors être unE citoyenNE engagéE pour s'occuper de la chose sociale ?

Ajoutons les inquiétudes (stress, angoisses) qu'imposent la dangereuse crise financière actuelle (en 3 ans, près de 6 millions de citoyenNEs ont perdu leur maison aux É-U) et qu'en plus une crise de l'alimentation se pointe (de 50 à 200% d'augmentation des céréales dans les pays pauvres) et que dire des guerres, sous le couvert de mensonges répétés, qui font des milliers de victimes et qu'en Chine, les chercheurs estiment entre 7 500 et 8 000 exécutions en 2006¹. **Il y a de quoi faire peur, de vouloir fuir, de s'isoler...ou de participer à une émeute**, telle que celle de Montréal. Cette dernière semble être inexplicable sauf que la presque totalité des médias tentent d'apaiser nos inquiétudes en trouvant des coupables, rien de plus. Mais il y a une exception qui me semble être une piste valable à considérer pour comprendre ce qui se cache derrière ces violences, en apparence gratuites.

En effet, David Desjardins, rédacteur en chef du journal « Voir » de Québec, intitule son article du 24 avril sur l'émeute de Montréal : *Freud aperçu parmi les émeutiers*. À lire pour comprendre autrement.

¹ *Agir*, revue d'Amnistie internationale, Canada francophone, Volume 29, N° 1, mars 2008, page11.



Calendrier

Mai 2008

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|--|---|---|--|
| | | | 1 Fête des travailleuses et des travailleurs | 2 « 5 à 7 », Lancement de la campagne de financement du Fonds de Solidarité à l'AgitéE |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| Semaine nationale de la DIGNITÉ des Personnes assistées sociales | | | | |
| | ATELIER DROIT 13h30 | Journée nationale à 10h au Centre Horizon | | |
| 12 Comité organisateur 9h15 | 13 ATELIER DROIT 13h30 | 14 Formation sur le secrétariat 9h15 | 15 Manifestation ! Mini camp du RÉPAC pour des logements sociaux | 16 |
| 19 Journée des Patriotes | 20 Comité femmes 9h15 | 21 Atelier pour préparation de t-shirt 10h | 22 | 23 Journée « Ensemble autrement » par le Collectif pour un Québec sans pauvreté |
| 26 Coordination 9h15 | 27 Comité finances 9h30 ATELIER DROIT 13h30 | 28 | 29 | 30 |

*** Le 15 mai, le RÉPAC organise un mini camp pour réclamer des logements sociaux. Ça aura lieu devant la Bibliothèque Gabrielle-Roy. Pour les détails, téléphonez à Catherine, au Comité des citoyenNEs du quartier St-Sauveur, au 529-6158.**

PSSST ! PSSST ! Tu reçois de l'aide sociale tout en étant salariéE ou travailleur et travailleuse autonome ? Savais-tu que les gains de travail permis sont « gelés » à 200 \$ depuis 1998 ? Connais-tu tes droits ? À l'ADDS, nous tentons de former un nouveau comité pour voir ce qui est possible de faire à ce sujet... Ça t'intéresse ? Appelle-nous au 525-4983.

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ⇒ Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.
- ⇒ Vous avez des questions concernant l'aide sociale? Nous vous invitons à l'*Atelier Droit aide sociale* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 525-4983.
- ⇒ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? *Passez nous voir!*